# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Vendredi 4 rabiaa I 1441**
**1 Novembre 2019**

**N° 103**

**35ème année**

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Constitution**
Autres sociétés ..... **3666**
**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **3666**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **3670**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Associations et syndics ..... **3675**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **3677**
Avis aux créanciers..... **3683**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **3683**
Autres sociétés ..... **3687**
**Divers**
Avis au public..... **3688**

# *CONSTITUTION*

## Autres sociétés

**Création d'un GDA**

**Complexe de développement agricole Iklil Sammama Kasserine**

Dénomination : Groupement de développement agricole des producteurs de Iklil Sammama.

Objet : Encadrement et organisation des agriculteurs.

Zone d'intervention : Gouvernorat de Kasserine: Gour Agueb Wassaiaa.

Siège social : Avenue des Martyrs prés du marché hebdomadaire Bouzguem Kasserine Sud.

Décision de création : Récépissé de déclaration du GDA délivrée par le délégué de Sbeitla, Kasserine sous N° 56 en date de 15/2/2019.

2019K00079SODB1

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Renouvellement du mandat du président directeur général**

**"ABV TUNISIE"**

**Société anonyme**

**Au capital de 29 000 000 DT**

**Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi - Imm. Maghrebia 1080 - Tunis**

**I.U : 345824Y/A/M/000**

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25/6/2019, enregistré à la recette des finances Rue de Paradis - Ariana, le 23/7/2019, sous le n°19705117, quittance n°90050, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis, le 01/8/2019, il a été décidé de renouveler le mandat de Monsieur Abdelaziz Essassi en qualité de Président Directeur Général de la société pour une durée qui prendra fin avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2021.

2019R02392SANB2

---

**Dépôt des états financiers**

**SOCIETE IMMOBILIERE ET COMMERCIAL -SIMCO**

**Capital social : 1.000.000 dinars**

**Siège social : 5, route de hôpital militaire Bab Saadoun (1005) Tunis**

**Matricule fiscal : 0487532 APM**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 26/7/2019, enregistré à la recette de Charguia - Tunis en date du 17/10/2019, sous le numéro 19706757, quittance n°M100000, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 22/10/2019 sous le numéro 201968762, il a été décidé ce qui suit :

- Dépôt des Etats financiers de l'exercice 2018.

2019R02393SANB2

---

**Notice d'information**

**Société «LA PAIX»**

1. Dénomination : LA PAIX

2. Forme juridique : Société anonyme

3. Le montant du capital social à souscrire : 11 666 650 dt en numéraire avec une prime d'émission de 7 583 322, 500 dt

823 960 dt par conversion des créances avec une prime d'émission de 535 574 dt.

4. Siège social : GP1 Km 12 Ezzhara

5. Objet social : La construction et la gestion des unités hôtelières .... la gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce et propriétés immobilières à caractère touristique

6. Durée : 99 ans

7. Date et lieu de dépôt provisoire du P.V : Tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 25/10/2019 sous le n°AC021842019

8. Le nombre des actions à souscrire contre numéraire, la somme immédiatement exigible : * 1 166 665 actions nouvelles contre 11 666 650 dt à souscrire en numéraire et à libérer totalement lors de la souscription par apport en numéraire avec une prime d'émission de 7583322,500 dt.

* 82 396 actions nouvelles contre 823 960 dt à souscrire en numéraire et à libérer totalement lors de la souscription par conversion de créance avec une prime d'émission de 535 574 dt.

9. La valeur nominale des actions à émettre : * en numéraire : dix (10) dinars par action avec une prime d'émission de 6,500 dt par action.

* Par conversion de créances : dix (10) dinars par action avec une prime d'émission de 6,500 dt par action.

10. Avantages particuliers : Néant

11. Conditions d'admission aux assemblées : Actionnaire titulaire d'au moins une action

12. Répartition du résultat et du boni de liquidation : * Répartition du résultat : 5 % réserves légales; Le reliquat sera affecté ou distribué selon décision de l'AGO.

* Répartition du boni de liquidation : Proportionnellement à la participation au capital.

13. Banque : * ARAB TUNISIAN BANK «ATB» agence Mégrine, ZI Rue du Plastique RELATION, Compte n°01100028119201404160.

* ATTIJARI BANK agence Av. Paris - Tunis, compte n°04000010006093390055.

14. Délai ouvert pour la souscription : 15 jours à partir de la publication au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

15. Les modalités de convocation de l'AGE et lieu de réunion : Convocation par CA en date du 23/9/2019 et convocation au Jort n°93 le 27/9/2019 et au Bulletin officiel du registre national des entreprises n°180 du 26/9/2019.

2019R02394SANB2

**Notice d'Information relative à une augmentation de capital**

**Application des articles 164, 302 et suivants du code des sociétés commerciales**

**IU : 1387182 Z**

1- Dénomination sociale de la société : M.A.M Pack – SA.

2- Forme de la société : Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

3- Siège social : Km1, route de Menzel Bouzelfa, Soliman - Nabeul.

4- Objet : Production de films en plastique.

5- Durée de vie de la société : 99 ans de la date de sa constitution définitive.

6- Capital social : 11 800 000 dinars divisé en 1 180 000 actions de 10 dinars chacune.

7- En vertu du P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 28/10/2019, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 11 800 000 dinars à 13 650 000 dinars et la création de 185 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 DT chacune soit une augmentation de 1 850 000 dinars à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à Attijari Sicar.

8- La valeur d'émission des nouvelles actions est de 10 dinars chacune.

9- Apport en nature : Néant

10- Tout actionnaire, détenant au moins le nombre minimum d'actions fixé par la loi dans le capital de la société a le droit pour assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions sur un compte tenu par la société.

11- Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

12- Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

13- Répartition des résultats : Attribution de 5% pour le fonds des réserves légale, le solde à répartir par décision de l'assemblée générale ordinaire.

14- Droit aux dividendes : Les actions nouvelles donneront aux propriétaires le droit aux dividendes à partir de la date de la réalisation définitive de l'augmentation du capital.

15- Dépôt provisoire au Centre National de Registre des Entreprises d'un exemplaire original du PV de l'assemblée générale extraordinaire cité en haut sous la référence AC071852019 en date du 29/10/2019

16- Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

17- Banque de dépôt des fonds : Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n° 04028114006043655769 ouvert sur les livres d'Attijari Bank, Agence la Soukra – Ariana.

2019R02399SANB2

---

**Nomination d'un président directeur général**

**Société de Tubes Plastiques & de Cuivre - S. A**

**au Capital de 10.900.000 dt**

**Siège social : Rue des Minéreaux Z.I. Charguia 1 Impasse n°1 - Tunis**

**Matricule fiscal : 022667 K AM 000**

Suivant procès verbal du conseil d'administration du 3/10/ 2019 enregistré à la recette des finances Charguia 1 le 16/10/2019 sous le numéro 19806691, quittance n° M099323 dont un exemplaire a été déposé à l'RNE le 24/10/2019 sous le numéro 201970180, il a été décidé de :

- Nommer Monsieur Taouflk Hadj Hassine Président Directeur Général de la société avec les pouvoirs prévus à l'article 17et 19 des statuts.

2019R02400SANB2

---

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire**

**Société MASBAKA INDUSTRIES - S.A**

**au capital de 240 000 dinars**

**64 Cité El Mouna 2050 Hammam-Lif**

**R.C N° : B 157741996**

**M.F : 0492808T/A/M/000**

**Identifiant uniqe au registre national des entreprises : 0492808T**

En vertu du P.V de l'AG.O tenue le 10/10/2019, enregistré à la recette des finances de Boumhal le 11/10/2019 sous le N°19702SS8 (Quittance N° : M053479) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 28/10/2019 sous le N°201971505 il a été décidé :

1-L'approbation du renouvellement des mandats des anciens membres du conseil d'administration : Messieurs Othman Jarray et Brahim Sghaier, pour une période de 3 ans de 2019 à fin 2021.

2- Approbation de la nomination de Mme Jaouadi Najet en tant que nouveau membre du conseil d'administration pour 3 ans de 2019 à fin 2021.

Procès-verbal du Conseil d'Administration

En vertu du P.V de la réunion du conseil d'administration tenue le 10/10/2019, enregistré à la recette des finances de Bournhal le 11/10/2019 sous le N° 18702859 (Quittance N°M053481) et dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 28/10/2019 sous le N° 201971505 Il a été décidé :

1- Approbation des renouvellements des fonctions du Président Directeur Général monsieur Othman Jarray pour les années 2001 à 2018 inclus.

2- Approbation du renouvellement des fonctions du président directeur général monsieur Othman Jarray pour une nouvelle période de 3 ans : de 2019 à 2021.

2019R02401SANB2

---

**Société «MELEAGRIS HOLDING»**

**Société anonyme**

**Siège social : Avenue Louis Braille - 1002 - Tunis Belvédère**

**Identifiant Unique : 1115202A**

I/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 30/8/2019, enregistré à la

recette des finances à Charguia - Tunis le 9/10/2019 sous le n°9706549, Quittance n°M098004; Il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018 et l'affectation de ses résultats

- La nomination de Monsieur Kamel Belkhiria, des Sociétés «MEDIGRAIN» ; «les Minoteries des Centre et Sahel Réunies» et UNAGRO en qualité d'Administrateurs pour une période qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021

- La nomination de Monsieur Ammar Amri, demeurant à Cléopâtre Center n°A212-Centre Urbain Nord -1003 Tunis, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois exercices (2019, 2020 et 2021).

II/ En vertu du procès verbal du Conseil d'Administration de la société en date du 30/8/2019, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 27/9/2019 sous le n°9806252, Quittance n°M094801 ; il a été décidé ce qui suit :

- La reconduction de Monsieur Kamel Belkhiria dans ses fonctions en qualité du Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

- Le renouvellement de la nomination de Monsieur Skander Makni comme Directeur Général de la Société pour une durée qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Un exemplaire de chaque procès verbal sus-indiqué et des documents y afférents ont été déposés au Registre National des Entreprises à Sousse le 17/10/2019 sous le n°01967005.

2019S01200SANB2

---

**Société "GALLUS"**

**Société anonyme**

**Siège social : 82, Avenue Louis Brailles - Tunis Belvédère 1002**

**RNE : 1115207/F**

**CNSS : 456574-92**

I/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 30/8/2019, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 9/10/2019 sous le n°19106550, Quittance n°098006; il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2018 et l'affectation de ses résultats.

- Le renouvellement des mandats des Administrateurs actuels (Monsieur Kamel Belkhiria, les Sociétés «MEDIGRAIN», UNAGRO et «Les Minoteries des centre et Sahel Réunies» pour une durée qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2021.

II/ En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société en date du 30/8/2019, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 27/9/2019 sous le n°19806249, Quittance n°094789 ; il a été décidé ce qui suit :

- La nomination de Monsieur Ammar Amri, demeurant à Cléopâtre Center n°A212 Centre Urbain Nord - 1003 Tunis, en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois exercices (2019-2020 et 2021).

- Le renouvellement de la nomination de Monsieur Kamel Belkhiria en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société pour toute la durée de son mandat d'Administrateur

- Le renouvellement de la nomination de Monsieur Skander Makni comme Directeur Général de la Société pour une durée qui prendra fin le jour de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

Un exemplaire de chaque procès-verbal sus-indiqué et des documents y afférents ont été déposés au Registre National des Entreprises à Sousse le 17/10/2019 sous le n°201966920.

2019S01201SANB2

---

**Réalisation de l'augmentation du capital social**

**AMEN SANTE S.A**

**Capital Social : 82.556.250 dinars**

**Siège Social : Immeuble Emeraude Center**

**Les jardins du Lac, les Berges du lac, Tunis**

**Identifiant Unique : 1126056 T**

**RC : B 24188932009**

**CNSS : 01-311274**

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 26 août 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 29 août 2019, sous le n° 19505210 quittance 6443, a été décidé ce qui suit :

1· L'augmentation du capital social de la société de soixante-deux millions cent cinquante-six mille et 250 Dinars (62.156.250) à quatre-vingt-deux millions cinq cent cinquante-six mille et 250 Dinars (82.556.250) par la création de deux millions quarante mille actions nouvelles de dix dinars (10) chacune souscrites en totalité et libérées Intégralement en numéraire lors de la souscription.

2- Mise à Jour de l'article Six (6) des Statuts de la société relative au capital social.

3- Pouvoirs.

La déclaration de versement et de souscription relative à la dite augmentation du capital a été reçu par Madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis en date du 22 Octobre 2019, enregistrée le même jour sous le n° 19806605 quittance 8031.

Il a été déposé au greffe du Tribunal de première instance de Tunis, Centre National du registre des Entreprises, le registre national des entreprises, en date du 23 Octobre 2019, sous le n°201969277, Deux exemplaires des documents suivants :

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Août 2019.

- Liste des souscripteurs et état des versements.

- Déclaration de souscription et de versement.

- Les statuts mis à jour.

Le capital est ainsi porté de 62.156.250 dinars à 82.556.250 dinars; l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2019403365SANB2

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**STEMIR SARL**

**Capital social : 850.000 DT En numéraire**

**RC : B142671997**

**MF : 0005964T/A/M/000**

**Siège social : Impasse N°2 Rue 8612, Zone Industrielle de Tunis Carthage Tunis**

Suite au PV en date de 4/3/2019 enregistré à la recette des finances rue de La Gare le 6/3/2019 sous le n°15701479 quittance n°M016908 il a donné pouvoir à Monsieur Ben Guirat Afif le Gérant de la société pour signer et vendre le local sis à Douar El Houche Naasen objet de titre foncier n°71111 Ben Arous.

2019T01441SRLB2

---

**Augmentation du capital**

**Société «SIMO Tunisie»**

**SARL au capital 20 000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle Menzel Jemil**

**Matricule Fiscal : 979521H/A/M**

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire des associés, tenue le 14 octobre 2019, enregistré à la recette des finances à Menzel Jemil le 16 octobre 2019 sous le n°19701378 quittance n° M039942 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Bizerte. Il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social de la société de 20.000 Dinars à 485.000 Dinars.

2019W00273SRLB2

---

**Société ACT NEAR**

**S.A.R.L**

**MF 1360134Z/M/000**

**CAPITAL 1000 DINARS**

Suivant procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/04/2019 enregistré à la recette des finances du Bardo le 16/04/2019 Sous le n° 19801486 quittance M041G93 dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises 201955375 du 24/09/2019 Il a été décidé la cession de la société.

2019403363SRLB2

**Avis d'Augmentation de Capital**

**Société Taieb Sarl**

**Sarl au Capital de 112200 DT**

**Siège Social : 2 Rue 7108, El Manar 2 - Tunis**

**MF : 10762465S/N/M**

En vertu du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 janvier 2016 enregistré à la recette des finances d'el Menzah 9, le 15 janvier 2016 sous le N°16500140, quittance N° 3478, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de première instance de Tunis en date du 4 février 2016 sous le N°2423302008, il a été décidé, d'augmenter le capital social de 50 000 DT qui passe de 62 200 DT à 112 200 DT par la création de cinq mille (5 000) parts sociales de valeur nominale dix dinars. En conséquence, l'article 6 des statuts de la société a été modifié.

2019403364SRLB2

---

**Général Télécom Services**

**SARL au capital de 400 000.000**

**Siège : 4 Rue Danton 1002 Tunis**

**MF : 0425325D/A/M/000**

**RC : 65921996**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2018, enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 21 septembre 2018 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 25 octobre 2018 sous le numéro D159796.

Il a été décidé ce qui suit :

- Accepter la démission du gérant Mr Chokri Jemour

- Garder Mr Selim Ben Yedder comme seul gérant de la société.

2019403381SRLB2

---

**STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société «SOCIETE ALJOUD DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN GROS» S.U.A.R.L**

**au capital de 20.000 dinars**

**Identifiant unique : 1566891 W**

Suivant acte de cession de parts sociales en date du 10 Juin 2019 et enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 02 Juillet 2019 sous le n°19103338 quittance n°M003608 et suivant PV de l'AGE du 10 Juin 2019 enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 02 Juillet 2019 sous le n°19803339 quittance n°M003609 et suivant PV de l'AGE du 26 Juillet 2019 enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 02 Août 2019 sous le n°19804276 quittance n°M004591 et suivant statuts mis à jour signés en date du 10 Juin 2019 et enregistrés à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 02 Août 2019 sous le n°19804277 quittance n°M004592, il a été mentionné :

- La cession de 2 000 parts sociales de Mr Fares Ben Ayed au profit de Mme Kawther Harrouchi.

- Acceptation de la démission de l'ancien gérant Mr Fares Ben Ayed.

- Nomination d'une nouvelle gérante Mme Kawther Harrouch.

- Approbation de cession de parts et l'acceptation d'un nouveau associé.

- Le changement du siège social de la société à « Route Saltnia km9 - Sfax - Tunisie ».

- L'approbation des nouveaux statuts.

Dépôt légal : un exemplaire des documents ci-dessus référenciés a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sfax le 6/9/2019 sous le numéro 201947477.

2019X01325SRUB2

---

**AUTRES SOCIETES**

**Groupement de Maintenance et de Gestion**

**de la Zone Industrielle Sidi Salem-Sfax**

**BP 981 Sfax 3018**

**MF : 0736756DAN000**

**N°CNSS : 323025115**

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 Juin 2019, enregistré à la recette des enregistrements des actes des sociétés de Sfax le 18 Octobre 2019 sous le n°19807394, quittance n°M007843; il a été décidé de la

révision de l'article 21 des statuts du Groupement et par la suite deviendra le nombre des membres du conseil d'administration égal à six membres élus de l'assemblée générale parmi les adhérents.

Ce qui a été décidé entre en vigueur à la tenue de la première assemblée générale ordinaire élective.

2019X01326SODB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP en date de 21/10/2019 enregistré le 22/10/2019 sous le n°19201915 quittance M072204 la société du blé au blé en son représentant légal a vendu le fonds de commerce situé à la rue de Carthage Ain Zaghouan route de la Marsa et le local sis à la rue Hajeb El Aioun et exploité comme «Boulangerie» à Mr Maher Ben Ridha Ben Khemais Abid.

Les oppositions éventuelles seront adressées dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne au cabinet de Maître Trifi Bassem Avocat sis au 96 Rue Radhia Haddad Tunis. Le présent avis est paru au journal «Al chourouk» le 29/10/2019.

2019T01445FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Charguia le 01 Juillet 2019 sous le n° 19204004 et n° de quittance M073793, monsieur Walid Ben Amer a vendu à monsieur Rami Bahroun, un fonds de commerce sis à 39 rue Chikh Mohamed Belkadhi cité Elkhadra.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur à l'adresse 39 rue Chikh Mohamed Belkadhi cité el Khadra dans un délai de vingt et un jours de la publication de cet avis au journal officiel de 28 octobre 2019.

2019T01446FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé par maître Mokhtar Jemai avocat enregistré à la recette des finances Rue El-Jezira Tunis. Numéro de quittance M064997 Numéro d'enregistrement 19202512 Chokri Ben Amor vend à Tarek Assadi le fonds de commerce café El-Amani sis à rue Sahel El-Wardeia

Toutes les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds vendu.

Cette annonce est publiée au journal quotidien «Chourouk» à la date du 28 octobre 2014.

2019T01447FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant le contrat, de vente de fonds de commerce égalisé le 19/10/2019 enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 21/10/2019 selon la quittance n°M106470 sous le n° d'enregistrement 19203850, Monsieur Monème Ben Mouldi Ben Salem Bou abdallâh vend à Monsieur Mohamed Aziz Ben Kamel Ben Mohamed Hamdi, tout le fonds de commerce café) sis à Cité Basatine route Chinwa Mnihla Ariana.

Toute opposition sera adressée à Maître Meddeb Slim, à son adresse rue d'Alger n°11 Tunis et ceci pendant la durée de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 24/10/2019.

2019T01449FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous - seing privé, enregistré à la recette des finances Siliana le 25/10/2019, sous le n° 19201313 quittance n° M040210 Mme Awetef Bent Mohamed Ben Ghrissi Tohami a vendu la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente prêt à porter sis à l'Avenue Abdessatar Dridi Siliana à Mr Aymen Ben Aiachi Ben Hssouna Nouri.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de vendeur à l'adresse de fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 30/10/2019.

2019R02395FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP enregistré à la recette des finances el manar le 28/10/2019 sous le n° 19202343 quittance n°M072212, Sté JOE'S PIZZA - SARL.RC n° 0138832013 tribunal de première instance de Tunis MFp/1287163 CIN 07515798 demeurant au bureau 222; Residence Errawdha; rue de Lac Wander Mer Les Berges du Lac route de la Marsa - Tunis; a vendu à Mme Nahla Eltaief CIN 04626295 demeurant au 05 rue de Cologne - Tunis la totalité du fonds de commerce (FAST FOOD ET BAR A JUS) exploité au local situé au 16 rue de Tolède Elmanar .Toute opposition devra être adressée dans les délais de 20 jours à partir de l'apparition de la publication du présent avis au JORT à Mme Nahla Eltaief demeurant au 05 rue Cologne-Tunis ;.cet avis a été publié au journal essabah le 30/10/2019.

2019R02402FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 21/10/2019, enregistré à la recette des finances Khawarezmi en date du 23/10/2019, quittance M086649 enregistrement n°19204453. Mohamed Ben Said Ben Mabrouk Magherbi, titulaire de la carte d'identité n°05724152 a vendu à Chokri Ben Farah Ben Salem Othmani, titulaire de la carte d'identité n°07545825, tout le fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs, situé à l'avenue Beit El Hekma - Kairouan, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le local du fonds de commerce.

2019S01198FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 22/10/2019 enregistré à la recette des finances Kalaa Sghira le 22/10/2019 n° de quittance M030945, n° d'enregistrement 19200903, il appert que Mme Naima Tarhouni, MF : 1196926E, a vendu à Mme Jamila Dallel n° CIN 02854239, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce de vente des fruits secs dans le local sis rue Ali Ben Abi Taleb - Kalaa Sghira.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur sis rue Ali Ben Abi Taleb Kalaa Sghira dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La presse et Essahafa du 27/10/2019.

2019S01199FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 17/6/2019 et enregistré à Sayada le 14/10/2019 sous le numéro 19200653 reçu M028280 Moncef Zagdoud CIN n°05074311 a vendu à Mme Fatma Kharchoufi CIN n° 05742575 la totalité du fonds de commerce non immatriculé et qui consiste à vendre les fruits secs au détail situé à la rue de l'indépendance Sayada Monastir les oppositions seront entre les mains de l'acheteur.

Cette vente a été publiée dans les revues Echourouk et le Quotidien du 23/10/2019.

2019S01207FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 18/6/2019 sous n°19201161 Quittance n° M044806. La Société Informatika Network, SARL, (RC : B9115230214), dont le siège sis à la Rue Mohamed Kédidi 4000 Sousse représentée par son gérant Mr Ahmed Maroui, titulaire de la CIN n°08443166, a vendu et cédé à la Société «Info Leader» SUARL, (RC : B9180652014), représentée par son gérant Mr Hédi Abid, titulaire de la CIN n°02808690, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente et maintenance matériels informatique et électronique et GSM; sis à n°8 Rue Mohamed Kédidi - Cité Ettaamir 4000 Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sise route de Tunis Imm Yesmine 2 étage 4011 Hammam Sousse, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 31/10/2019.

2019S01208FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 23/10/2019, enregistré à la recette des finances d'Akouda le 29/10/2019, sous n°19201777, quittance M024072, Imen Souii, titulaire de la CIN n°09271280 demeurant à 6 Rue Ali Ben Abi Taleb Essouafa - Bouhcina - Sousse a vendu et cédé à Monia Ibn Zemzem, titulaire de la CIN n°05573947 et demeurant à El Boura - Kalaa Kébira - Sousse, tout le fonds de commerce du local destiné vente costumes des fêtes sis Rue Colonel Ali Kortas - Akouda. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S01211FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé légalisé le 24/10/2019 et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 25/10/2019, quittance n°M079183 enregistrement n°19203989, Jileni Gouirah a vendu à Fouzia Ktata, la totalité du fonds de commerce destiné, café classe 1 au local situé à route de l'Aéroport klm 7 Sfax.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Mallek Sami, sis Rue Abou Kacem Chebbi Imm Elyssa centre bloc A 1er étage n°103 Sfax, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Echourouk» du 27/10/2019.

2019X01320FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 22/10/2019 et enregistré à la recette des finances de Gremda Sfax le 25/10/2019, sous le numéro quittance M091741 et numéro d'enregistrement 19202518, Madame Souraya Neifar a vendu à Madame Fatma Trabelsi, la totalité du fonds de commerce, sis à Markez Sahnoun Gremda Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours au local ou le fonds de commerce est exploité.

Un extrait a été publié au Journal Assabeh du 30/10/2019.

2019X01324FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé non daté enregistré à la recette des finances de Chihia le 27/9/2019, sous le n° 19200693, quittance n° M037000, la société comptoir de bâtiments Chihia sise à la route Téniour Km7 Sfax a vendu la totalité du fonds de commerce qui consiste à un dépôt et point de vente de matériaux de constructions sise à la route de Téniour Km7, à la société comptoir de bâtiment Mrabet sise à route Téniour Km9 Sfax.

Toute opposition doit être sous peine de nullité adressée à maître Fathi Jammoussi rue Hafouz Imm. Entilaka Sfax dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah du 10/10/2019 page n°12.

2019X01328FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Chebbi Sfax le 17/10/2019 sous le n°19203163 quittance n°M128227 Touhemi Dhouib CIN n°05339643 a vendu à Adnen Maazoun CIN n° 1298635 le fonds de commerce sis à avenue rez-de-chaussée Meuble Arwika Bab Jebli Sfax.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication au JORT au domicile élu étude Maître Adel Atitallah sis à IMM Attijeri Bank 3ème étage Sfax.

Cette vente a été publiée au journal "الصحافة" le 26/10/2019.

2019X01335FCCC2

**Vente de fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé daté le 03/10/2019 enregistré à la recette des finances Diar AL Wafa Sfax le 17/10/2019 quittance n°M102685 enregistrement n° 19604945 madame Zeineb labiath titulaire de la CIN N° 09217858 demeurant à Mezzouna Sidi Bouzid a vendu et cédé à Monsieur Nader ELkhtiri Titulaire de la CIN N°14249836 demeurant à avenue Magida Boulila immeuble Al Amen la totalité du fonds de commerce d'un magazin de commerce de produit d'informatique et internet sise à Avenue Majida Boulila Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le Droit de bail le Nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres, Toute les oppositions seront effectuées à l'adresse même du fonds de commerce sujet de vente dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait aux JORT, et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 26/10/2019.

2019X01342FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente signé le 22/10/2019 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 22/10/2019 quittance sous le numéro 19202104 n°M043669 Mr El Hamdi Abdelaziz Ben Otmen titulaire de la CIN n°02520187 datée le 15/10/2007 a vendu à Monsieur Fdhala Houcine Ben Ibrahim titulaire de la CIN n°07876717 datée le 20/6/2019 la totalité du fonds de commerce exploité dans l'activité Fast-food sise à cité militaire, Jendouba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds acheté dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» le 30/10/2019.

2019C00101FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date le 18/4/2018 enregistré à la recette des finances de Jendouba le 23/4/2018 sous n° d'enregistrement 18201663 quittance n°M036557.

Mr Raouf Ben Fadel Rezgui titulaire de la CIN 07889556 délivrée le 20/11/2017 a vendu à Monsieur Maher Ben Sadok Mediouni titulaire de la CIN n° : 07877753 délivrée le 25/10/2011, le fonds de commerce destiné à l'activité de PIZZERIA.

Sis à rue de Tunis n°06 Jendouba 8100.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 19/10/2019 page 31 et aussi au journal le quotidien du 19/10/2019 page 24.

2019C00102FCCC2

---

**Maître Amel HALLOUMI**

**Avocate**

**Rue Carthage Midoun - 4116 Djerba**

**Vente d'un fonds de commerce**

D'après le contrat sous seing privé de vente rédigé le 19/02/2019 par Maître Amel HALLOUMI avocat, à son cabinet sis à la rue Carthage Midoun Djerba et enregistré à la recette des finances de Midoun le 19/02/2019 sous n°19200597, quittance n° M015874, Mr Salah Edin Denguir a vendu à Mr Samir Ben Moula le fonds de commerce situé à la rue Ali Zlitni Tawrit Houmt souk Djerba.

Toute opposition sera mise dans les délais des vingt jours au cabinet de la rédactrice du contrat.

2019M00375FCCC2

---

**Avis**

Suivant un acte sous seing privé en date du 9/10/2019, enregistré à la recette des finances de Nabeul avenue Taieb Mhiri le 10/10/2019 quittance n°M086175 enregistrement n°19203319 monsieur Chokri Mtar titulaire de la cin n°01845941 résident à Lezdin Menzel Temim a vendu à madame Soumaya Awicheoui, résidente à rue Korba Mrazgua Hammamet, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Hédi Cheker Nabeul pour le prix de cent mille dinars.

Les oppositions peuvent être formulées au domicile élu au cabinet de maître Hichem Belhadj Hmida sis à la rue Mohamed Tlatli, immeuble Dream city 3ème étage app n°303 Nabeul dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal «la Presse» du 23/10/2019.

2019N00586FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane El Fehri le 8/10/2019 reçu n°19201431 Mr Taieb Edridi demeurant à rue Ali Zouaoui Ezzahra Ben Arous, a vendu à Mr Dhifellaoui Bessem la totalité du fonds de commerce consistant en un local sis à Dar Chaabane rue 29 janvier 8011 exploité comme station de lavage et vente produits des voitures. Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du vendeur dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel. Cet avis a été publié aux journaux El Chourouk et Le Quotidien le 24/10/2019.

2019N00587FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Imed Boughzala Avocat à Nabeul C.I.N 01807690, enregistré à la recette des finances Korba le 21/10/2019 sous n°19202073 Mr Ferid Ben Ettijani Ben Mohamed El Hichri CIN 01618624 résidant 32 Av Med V Nabeul a vendu à Mr Marouane Ben Lassaad Ben Mohamed Ben Arbia CIN 06428277 résidant Rue El Médina El Mounaouara Nabeul le fonds de commerce exploité en Pharmacie au local sis n°261 Rue Habib Bourguiba Korba. Toute opposition se fera à l'adresse du rédacteur et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Annonce publiée au journal "Essahafa" n°9486 du 27/10/2019 P18.

2019N00588FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par contrat de vente signé le 16/10/2019 enregistré à la recette des finances de Korba le 21/10/2019 (Quittance n°M052385 - enregistrement n°19202071), Mr Mounir Mathlouthi CIN 01680395 demeurant à avenue Habib Bourguiba (en face STE ANWAR) Korba Nabeul a vendu à Safouan Bou Faied cin 06269344 demeurant rue Tarek Ben Zied Korba Nabeul la totalité de son fonds de commerce à usage de vente de commerce et vente de motos et pièces détachées voitures et camions enregistré au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Nabeul sous le n°R0040309 sis la rue Habib Bourguiba Korba 8070 Nabeul.

Les oppositions sont admises à l'adresse du vendeur sis avenue Habib Bourguiba Korba 8070 Nabeul (en face STE ANWAR), et ce dans le délai de 20 jours à compter de la parution de cette publication au JORT.

La dite vente a été publiée aux journaux «Alchourouk» et «Le Quotidien» du 25/10/2019.

2019N00589FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P rédigé par Mr Salem El Euchi - avocat à Grombalia le 17/10/2019 n° 19202785 reçu M0 77990 Mme. Nedra Bent Taher Aoun a vendu et cédé à Mme. Habiba Bent Ahmed Ben Fredj Haddeji la totalité du fonds de commerce exploité au local sis rue 2 mars 1934 à Grombalia «Mazraat El Hay» commerce des viandes et dérivés au détail et volailles et dérivés - inscrit au registre de commerce sous le n° A0735382014 avec tous les éléments morals et matériels et tout ce qu'il contient de matériel et servitudes anciennes et nouvelles. Sur ce; toute opposition des tiers ne peut être considérée que si elle est faite conformément à la loi au domicile de l'acquéreur à Grombalia et dans le délai légal de vingt jours à partir de sa publication au JORT.

Avis publié aux journaux La PRESSE n°27660 (français) et au journal Essahafa n°9484 (arabe) le 25/10/2019.

2019N00591FCCC2

---

**Don d'un Fonds de Commerce**

Suite à un contrat de renonciation enregistré à la recette des finances de Sidi Hssine n°19203168, quittance M092540 Mme Khaoula Miraoui titulaire de la C.IN. 11859981 délivrée le 24/07/2009 a donné le fonds de commerce d'une salle de sport bien équipée sis à Résidence Beau Séjour E2 Al Agba Tunis à Mr Akram Moumni CIN N°08518134 délivrée le 30/12/2015

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'assignateur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 26 OCTOBRE 2019.

2019403366FCCC2

---

**Cession d'un Fonds de Commerce**

Par acte sous seing privé du 4 octobre 2019, enregistré à la Recette des Finances El Menzah 6, le 16 octobre 2019 (Q 136974, E 19206565), Mme Ayda Smaali, CIN n° 00259640 et M. Mohamed Salah Berrahal, CIN n° 00555484, domiciliés résidence « Hannibal », Appt. 01, Berges du Lac, Tunis, ont cédés le Fonds de Commerce consistant en la boutique le n° D2 sise Résidence « Asma », Av. Hédi Nouira, Ennasr 2, Ariana, à M. Sabeur Smaali et M. Mohamed Cherif Harfouch, CIN n° 09339841 domiciliés à l'adresse du fonds de commerce.

Les oppositions doivent être formées entre les mains de Maître Mohamed Boussama, de la société «Avocats Associés», à son siège sis à Montplaisir, Centre «Babel», Tunis et ce, dans le délai de 20 jours à compter de la parution du présent extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens Essabah et le Temps du 24 octobre 2019.

2019403367FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P en date du 5/9/2019 enregistré à la recette de la Goulette le 18/10/2019 quittance n° 114611 enregistrement n°19206176 Mohamed Ali Merdassi CIN n°02304580 a vendu à STE LECEL Chichkan MF : 1579143H représentée par son gérant Ramzi Lahmar CIN 03981569, le fonds de commerce restaurant NON SOLO PIZZA sis 1 résidence le Printemps Ain Zagouan Tunis. Les oppositions seront faites entre les mains de Me Haddad Lamia avocate 34 rue Bab Bnet Tunis dans les 20 jours suivant l'annonce au journal officiel.

Le présent avis a été publié aux journaux Assabah et le Temps du 23/10/2019.

2019403385FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing en date du 19/10/2019 enregistré à la recette des finances palais des finances d'Ariana le 21/10/2019 Quittance n°M123968 sous le n° d'enregistrement 19204748. Mr Daboussi Ammar domicilié au 33 Rue Résidence Al Ofok Etage 3A Mourouj 6 Ben Arous a vendu à Mr Horchani Skander domicilié au Rue Ibn Moukafâa 1 étage n°3 Menzah 1 Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au 23 Avenue Habib Bourguiba Ariana «librairie et papeterie» enregistré au registre du commerce au tribunal de 1ère instance d'Ariana sous le n°A 125542001.

Toute opposition, doit être faite entre les mains de Mr Horchani Skander à son adresse : à la Rue Ibn Moukafâa 1 étage n°3 Menzah 1 Tunis, d'un délai de 20 jours à compter de la date de la présente insertion au JORT.

Cette annonce a été insérée au journal "Essabah" du 29/10/2019.

2019403386FCCC2

---

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte de convention enregistré à la recette des finances Rue Aljazira Tunis n° de Quittance : M050242, N° d'enregistrement 19301703 en vertu

duquel Société Hamaden Commerce SUARL N° RC D01672010 Siège social 3 bis et 5, Rue Medressa Slimania - Tunis.

A loué à la totalité du fonds de commerce sis à 05 rue Medressa Slimania - Tunis à la société SANDRIMA (SARL) N° RC : B0114682019

Pour une durée de douze mois à partir du 01/7/2019 aux 30/6/2019. Et selon un contrat supplémentaire enregistré à la recette des finances rue Aljazira Tunis.

N° de Quittance : M64443, N° d'enregistrement 19902492. Une deuxième ligne concernant le nom de la société et son représentant légal.

Cet avis a été publié au journal «al shorouk» du 27/10/2019.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné 05 Rue Medressa Slimania Tunis, dans un délai 20 jours de sa parution au JORT.

2019T01450FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/5/2019, enregistré à la Recette des finances Cité El Khadhra -Tunis le 27/9/2019 sous le n°19301299, Quittance n°085390, la Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT" dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier B 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Zouheir Brinsi ; titulaire de la CIN n°02594018 délivrée à Tunis le 27/3/2001 demeurant à Rmila, Gouadria - Fernana, Jendouba ; le fonds e commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la Résidence El Hana, Rue 8714 Cité Olympique - Tunis exploité à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 9/10/2019.

2019S01202FCCC3

**Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/8/2019, enregistré à la Recette des Finances Eddayer -Sfax le 4/9/2019 sous le n°19301139, Quittance n°051208, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Madame Souhir Dammek, titulaire de la CIN n°08809108 délivrée à Tunis le 20/9/2004 demeurant à Impasse Abd Elhedi n°11, Sakiet Eddayer - Sfax, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Route de Mahdia Km 6 - Avenue Habib Bourguiba - Sfax, exploité à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 10/10/2019.

2019S01203FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 23/7/2019, enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit - Sfax le 16/8/2019 sous le n°19301547, Quittance n°056085, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Madame Dhouha Lahmar ; titulaire de la CIN n°08710415 délivrée à Tunis le 21/9/2002 demeurant à l'Avenue de l'Indépendance n°53 - Sfax, le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans les local sis à Route de Tunis 8 - Sidra - Sakiet Ezzit - Sfax, exploité à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 10/10/2019.

2019S01204FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances Boulbaba Mrabet Gabès le 25/10/2019 Reçu M061734 Enregistrement 19307249. Anissa Hamri a loué un fonds de commerce fast-food à Zohra Jlidi situé à 206 Av Habib Bourguiba Gabès lieu de la réception des oppositions 20 jours à partir de cet avis au J.O.R.T.

2019Z00188FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé dont la légalisation de signature est faite auprès de la municipalité de kelibia le 22 octobre 2019 et enregistré à la recette des finances de kelibia le 23 octobre 2019 quittance N° M022238 enregistrement N°19301016. Monsieur Kasdallah Taoufik demeurant à la rue Hammadi Gharbi kélibia confié la gérance libre à madame Kasdallah Fouzia demeurent à la rue Hamadi Gharbi kélibia le boulangerie exploité au local sis à la rue 31 Janvier 1952 rue principale Zaouiet Meguaiez el Hawaria.

Les éventuelles appositions doivent se faire à l'adresse du fonds de commerce rue 31 janvier 1952 rue principale Zaouiet Meguaiez dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de l'apparition du présent mis au J.O.R.T.

Le présent misa été publié ou journal Chourouk, le Quotidien du 28/10/2019.

2019N00592FCCC3

---

**Location Gérance**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 18/09/2019, enregistré à la recette des finances Djerba Midoun, le 27/9/2019 sous le n°17303043, la société hôtelière et touristique des villages de vacances SARL, ayant l'identifiant unique n°035814 W, a donné en location gérance la totalité du fonds de commerce consistant en l'unité hôtelière "hôtel hary club beach resort", sis à Djerba à la société aperture hôtel opération Tunisie SARL, ayant l'identifiant unique n°1625905 P, pour une période de cinq années, renouvelable par tacite reconduction, commençant le 01/11/2019 et finissant le 30/10/2024.

Cet avis a été publié dans les journaux «Assahafa» du 17/10/2019 et «Le Quotidien» du 16/10/2019.

2019403390FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Association Les Géants de Cuisine**

Local : Immeuble Ali Majdoub Avenue Khalifa Karoui Sahloul Sousse 4000

L'objectif : Association Culturelle

Le Président : Kaiss Elalegui

Vice Président : Mahjoub Awidet

Trésorier : Sami Elchebi

Secrétaire Général : Sassi Awini.

2018T00802APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association du scout de l'environnement

Siège de l'association : Rue commandant Béjaoui - Medjez el bab

Ses objectifs :

- Etablir une culture environnementale et Culture du Scout tunisien Parmi les jeunes et les enfants de toutes les régions.

- Soutenir les efforts de l'Etat en matière d'environnement et Communiquer avec les composantes de la société civile à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Les membres :

- Le président : Taieb Trabelsi

- Le secrétaire général : Abdelouahab Joubeli

- Le trésorier : Ali Chamekh.

2019T01434APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association tunisienne pour l'environnement et les secours

Siège : 4 rue de Cheba, Cité Chabab, Douar Hicher, Manouba

Objet : Environnemental, développemental, secours

Objectifs :

- Contribuer au développement des programmes locaux pour un développement juste et durable

- Contribuer à la protection de l'environnement, de la richesse naturelle et animale

- Contribuer à la rationalisation de l'exploitation, de la consommation d'eau et d'énergie

- Contribuer au développement rural et à l'économie solidaire

- Contribuer à soutenir l'écotourisme

- Former les jeunes et les enfants sur le secours en cas de catastrophe naturelle, et la formation sur le bénévolat

- Fournir une assistance matérielle et morale aux intéressés lors de catastrophes naturelles.

Le Comité Directeur :

- Président : Mohammad Zairi

- Vice président : Wael Khaldi

- Secrétaire Générale : Ahlam Zairi

- Responsable de la communication : Hani Khaldi

- Trésorier : Ragheb Amara.

2019T01439APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association nationale des techniciens

Adresse : 17 Rue Ahmed Shawki Tunisie

Objet : social.

Objectif :

- Contribuer à surmonter les difficultés des techniciens

- Contribuer au développement du système professionnel de technicien

Le président : Jihed Ben Alaya

Secrétaire général : Adel Wana

Trésorière : Souhir Ayadi.

2019T01443APSF1

---

**Constitution d'une amicale**

Dénomination : Amicale des agents et employés de la municipalité d'Utique

Adresse : Municipalité d'Utique 7060 Bizerte

Objet : il s'agit de fournir une assistance; d'organiser des voyages et d'aider les personnes impliquées dans la recherche de logements sociaux

Président : Douiri Lotfi

Trésorier : Akari Mohamed

Secrétaire général : Hedhli Kamel.

RB251903053TV

2019R02387APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : L'initiative des jeunes.

Adresse : 58 cité Al-Anabib , Naâssan, Ben Arous.

Objectifs : Encourager les jeunes à innover et à faire revivre l'esprit de compétition et la confiance en soi au sein de la communauté.

Membres de l'association :

Président de l'association : Walid Omri.

Secrétaire général : Kais Ben Salah.

Trésorier : Arafat Sbei.

2019R02396APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom : Amicale des agents et des ouvriers de la commune Rouhia.

Siège social : Commune Rouhia 6150 Rouhia.

Objectifs :

• Contribuer au soutien matériel et moral pour ses participants.

• Organiser des activités culturelles.

Membres :

- Président : Rabaa Touaibi.

- Secretaire général: Ridha Touaibi.

- Trésorière : Faouzia Bennaser.

2019R02397APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association ancien lycée elksour.

Localisation : Terre Elmarweni jardin d'el Menzah 1 n° 99 Erraffeha Mnihla.

Objectif : La participation dans l'encadrement des élèves dans les établissements dans la région d'elksour matériellement et moralement.

- La participation dans l'entretien des établissements dans la région et la coordination avec le pouvoir interne suivant les règles juridiques.

- Membre:

- Président : Chargui Mounir.

- Secrétaire général : Aalmi Sallemi.

- Trésorier : Khaled Khayati.

2019R02403APSF1

---

**Constitution d'une association**

Nom de l'association : Association sportive de poste de Monastir

Siège :

Direction Régionale des Postes de Monastir

Le président : Mohamed Rabii Elghabi

Les membres :

Hedi Harrabi

Walid Ben Chaaban

Moussa Raddaoui

Abdelmajid Ben Salem

Objectifs :

Activités sportives.

Spécialisations :

Mini Football Sport et Travail

L'établissement sportif : Complexe de l'académie Aigle Sportive de Teboulba.

2019S01205APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : les Aigles sportif de Bouhajla.

Objet : Sport.

But : Former et encadrer les jeunes dans le domaine Sportif et en particulier au Kick boxing.

Siège : Salle des Aigles à Bouhajla – Kairouan.

Visa : 2267 du 24/10/2019.

Président : Ali Romdhani.

Secrétaire général : Sofiène Heni.

Trésorier : Sami Romdhani.

2019S01210APSF1

**Constitution d'une association sportive**

Nom de l'association : Kerkennah mini foot

Siège : Bâtiment Batam N°24 Ramla Kerkennah 3070

Objectifs : Encadrer les jeunes et développer leurs capacités tout en créant une atmosphère sportive saine qui encourage la créativité et une compétition loyale

Visa numéro 4186 du 25 octobre 2019, commissariat régional de la jeunesse et du sport à Sfax.

2019X01319APSF1

---

**Constitution d'un Syndic**

Election du président du syndic ainsi que les membres Syndic résidence KMAR situé à la route de Mahdia km 4.5 à Sfax en se référant au procès-verbal de l'assemblée constitutive du Syndic en date du 01 septembre 2019, enregistré à la recette des finances de Sakiet Eddaier en date du 9 septembre 2019 de sous le n°19801193, reçu n°M051876, il a été décidé d'élire un président et autres membres :

Président : Majdi Mallek

Trésorier : Rochdi Abid

Membres du Syndic : Amel Ayadi, Souad Rouis, Mohamed Selim Bennour, Ismail Tounsi, Sofiane Charfi, Ilyes Jbir.

2019X01332APSF1

---

**Constitution d'une Association**

Dénomination : Association Yasmine De Développement Lalla

Sujet : Association De Développement et Culturel

Siège social : Lalla Ksar Gafsa

Objectif : Contribuer à la préparation et au soutien des programmes de développement dans la région et à la relance des festivals locaux et événements culturels

Président : Hamza Bouzaiene

Trésorier : Faouzi Ben Salah.

2019D00113APSF1

# Homologation de résolutions

**Deuxième assemblée générale élective**

Selon procès-verbal de l'assemblée générale élective le 4/5/2019 enregistré à la recette des finances la Goulette n°19703710, reçu n°M083748, du syndic de la résidence Ibn Zaydoun cité les palmeraies l'Aouina, a été élu Mr Anis Braham président Mohamed Ramzi Lariani, Mohamed Chamekh, Khaled Boufnina, Oussama Abid et Sami Zeghal membres responsables.

L'autorisation est délivrée par le maire de la Goulette, numéro 34.

2019T01448APSF2

---

**Syndic des copropriétaires**

**De La Résidence "NADINE" Chatt - Mariem - Sousse**

**Assemblée générale des copropriétaires daté du 4 août 2019**

**Procès-verbal de réunion enregistré à Akouda**

**Le 20 août 2019 - reçu : 0227795 - n° : 19701284**

1) Approbation du rapport moral de gestion de syndic de 2018/19

2) Approbation du rapport financier 2018/19 et bilan 2018).

3) Election du nouveau comité de syndic : Hbib Gloulou (Président), Walid Sfaxi (trésorier), Radhia Labidi Dridi (vice président). Membres : Mme Chiky Denise, Mme Alahmadi.

2019S01197APSF2

---

**P.V d'une A.G Extraordinaire**

Suivant un acte SSP du 16/8/2019 enregistré à la recette des finances du Bardo le 3/10/2019 l'assemblée générale extraordinaire de l'Association des Fidèles du Stade Tunisien a approuvé à l'unanimité les résolutions suivantes :

- La modification de l'objet de l'association qui est devenu une association sportive régie par le

décret n°66 de l'année 2011 du 14/7/2011 dont l'activité est spécialisé en natation et gymnastique.

- La Nomination de Monsieur Jalel Bedoui : Président de l'association Ainsi que l'association a obtenu l'autorisation de changement d'activité de .la part du ministère de la Jeunesse et du Sport le 16/10/2019.

2019403375APSF2

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce**

**Etude Maître Nabil Fakhfakh**

**Huissier notaire**

**9, rue de l'Autriche 2ème étage Belvédère 1002 Tunis**

**Tél : 71.784.308**

**MF : 796461Y/A/P/000**

Le poursuivant : Mr Mohamed Bahri Salm, de nationalité Libyenne, titulaire du passeport n°CJKK8129, ayant domicile au Bloc A de la résidence Koralia les Berges du Lac, ayant domicile élu au cabinet de maître Nabil Dabboussi sis à Mutuelle-ville rue Erriadh n°5 Tunis.

Partie saisie : Mr Amine Cherif, titulaire de la CIN 05463032, ayant domicile élu au cabinet de Maître Zied Bacha sis au 12 Av. Haroun Errachid Mutuelle-ville Tunis.

Huissier notaire poursuivant : Maître Nabil Fakhfakh 9 rue de l'Autriche 2ème étage Belvédère 1002 Tunis.

Titre exécutoire : Grosse exécutoire de l'arrêt de la cour d'appel de Tunis rendu le 01/2/2019 dans l'affaire n°28567.

Le montant de la dette en principal : Trois cent vingt cinq mille dinars (325.000 DTN).

La désignation du fonds de commerce : Local de vente de fruits secs sis à la résidence Hannibal Av. de l'environnement les Berges du Lac Tunis.

Superficie utile du local : 100 m² dont la forme d'un rectangle divisé en rez-de-chaussée et d'un étage.

Les éléments matériels : Constitués par le matériels et les équipements nécessaires à l'exploitation de l'activité et détaillés comme suit :

7 réfrigérateurs dont les façades en verre épais, des étagères en verre sur la totalité des murs du local, des étagères en métal pour la vente des fruits, armoires en bois, caisse électrique de taille moyenne, balance électrique, armoires en bois de petite taille, climatiseur, télévision, caméra de surveillance.

La mise à prix : Fixée à la somme de deux cent cinquante huit milles quatre cent dinars (258.400 DTN) selon l'expertise établie par les experts judiciaires Abdelsattar Medeb et Khaled Hfaiedh.

Date, heure et lieu de l'adjudication : Le vingt huit novembre deux mille dix neuf (28/11/2019) à 10h30 à l'adresse du fonds de commerce sis au bord de l'Av. de l'environnement (Av. principale reliant les Berges du Lac 1 et 2 direction Banlieue nord de la ville Tunis) résidence Hannibal jardin du Lac Tunis.

La visite du fonds de commerce : Les jours de 25, 26 et 27 novembre 2019 de 10h à 16h.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner, le jour de la vente et entre les mains de l'huissier notaire poursuivant, le montant représentant 10% de mise à prix soit 25.844 DTN en espèce ou par chèque certifié.

2019T01455VEPA1

**Avis d'adjudication**

Demandeur :

Adel Abdelkhalek et frères demeurant 26 rue Bab Souika Tunis

Contre :

Hichem Abdelkhalek 25 rue Abdullah Ibn Zoubeir cité Tahrir Tunis

L'avocat poursuivant : Maître Amor Kilani Megadmini son cabinet sis 26 rue Bab Souika Tunis

Désignation de l'immeuble saisi : immatriculé 80746 Tunis superficie de 248 m² sis 25 rue Abdullah Ibn Zoubeir cité Tahrir Tunis consistant en une villa plus studio et espace non couvert

La mise à prix après diminution de (266.120,000 dinars)

Avec les frais fixés à l'audience

L'adjudication aura lieu devant la chambre des ventes aux enchères publiques auprès du tribunal de première instance Tunis 1 sis rue bab-bnat Tunis n°6921 le 3/12/2019 à partir de huit heures et demie du matin

La visite peut se faire toute la semaine de 9h à 18h

Qui veut participer à l'adjudication doit mandater un avocat consigner le tiers de la mise à prix soit à la trésorerie soit par un chèque certifié ou une garantie bancaire

doit obtenir une autorisation préalable de gouverneur de Tunis l'étranger qui veut participer à l'adjudication

2019R02390VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques d'un Immeuble immatriculé**

**Licitation**

**Etude Maître Mabrouk Maddouri**

**Avocat à la cour de cassation**

**61 rue Abderrazek Echraibi 1 étage b2 Tunis - Tunisie**

**Tél : 216.70.317.056**

**Fax : 216.71.258.704**

**M.F : 0798444F/A/P/0000**

Avocat du poursuivant : Maître Maddouri Mabrouk à la cour de cassation, 61 rue Abderrazek Echraibi 1 étage b2 Tunis

La partie poursuivante : Société l'immobilière des Bourgeons; en la personne de son représentant légal; SARL immatriculée au R.C de tribunal de 1ère instance de Ben Arous sous le n°B131312001 ayant MF 763 778N/P/M/000 demeurant à route du port, Zone portuaire BP252; 2040 Radés Ben Arous en tant que copropriétaire.

Parties poursuivies :

1- Fatma Bent Ettaher Ben Elhaj Mohamed Nhija

2- Fahmi Ben Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Halima

3- Saloua Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Halima.

Demeurant tous à la rue Jalloul Damerji n°02 Carthage Birsa Tunis

4- Sarra Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Halima.

5- Olfa Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Halima.

Demeurant toutes les deux à l'appartement n°2-2 résidence El Nawres El Mourouj Ben Arous.

Désignation du bien à vendre :

Immeuble immatriculé objet du T.F n°129036 Tunis nommé «Mouldi et Chedlya» sis à Carthage Byrsa gouvernorat de Tunis.

Le terrain est d'une superficie de 374 m² sur lequel est édifié une Villa à deux niveaux.

- Le Rez-de-chaussée est composé d'un salon; 03 chambres; salle de bain; deux balcons et d'une superficie bâtie de 135 mètres carrés.

- Le 1er étage est composé de deux appartements d'une superficie totale de 135 mètres carrés.

- L'édification secondaire consiste en un petit studio indépendant qui s'ouvre sur rue de Damerji ainsi qu'une chambre et une toilette d'une superficie de 18 mètres carrés.

Date et lieu de la vente : Mardi 3 décembre 2019 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis à partir de 09H du matin.

La mise à prix : est fixée à la somme quatre cent quatre vingt dix mille deux cents 490.200 dinars et ce après réduction du prix au taux de 40 pourcent sur ordre du tribunal à l'audience du 8/10/2019 auquel s'ajoutent les frais fixes par le tribunal au montant de 2247,640 DNT et les frais de poursuite de la deuxième audience qui seront fixés par le tribunal.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'Avocat de poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.

Observations : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2019R02391VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 4/12/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir.

MF : 646195Q/P/M/000

Le poursuivant : La Société Tunisienne de Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Hédi Nouira Tunis MF : 001237A/P/M/000.

Contre :

Samir Ben Mohamed El Ayeb (Créancier Principal), commerçant, inscrit au RC sous le n° A125372002, demeurant à rue Tarek Ben Zied Moknine gouvernorat Monastir

Hedia Bent Mohamed el Ayeb (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) demeurant rue Tarek Ben Zied Moknine gouvernorat Monastir

Mise en adjudication : L'immeuble nommé "Anis" du titre foncier n°45543 Monastir composé d'une seule parcelle, à usages d'habitations, dont la superficie totale de 148 m² sise à Moknine Gouvernorat, Monastir consistant en une construction composée d'un rez-de-chaussée situe sur un terrain de 118 m² de garage, 2 chambres, salon, cuisine; et premier étage en cour de construction situé sur un terrain de 122 m² forme dun salon cuisine et deux chambres.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 169.440.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble :

Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères :

Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01194VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 4/12/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir, MF : 646195 Q

Le poursuivant : La Banque de l'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : Fethi Ben Ammar Baccar, employé, Titulaire de la C I N 04160386 demeurant à Avenue de la République Bembla Gouvernorat de Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé "Akram" du titre foncier n°56631 Monastir composé de deux parcelles, à usage d'habitation dont la superficie totale de 198 m² contenant un garage au rez-de-chaussée et un étage dont 140 m² couvert à chaque étage, le rez-de-chaussée est formée de deux garages et une cage d'escalier, le premier étage est formé d'un salon, trois chambres salle de bain et cuisine

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 164.400.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01195VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 4/12/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir. MF 646195 Q

Le poursuivant : La Banque de L'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588W/P/M/000

Contre : Fayçal Ben Mahmoud Abdelhak, cadre bancaire, Titulaire de la CIN 00758231 demeurant à 23 avenue boudriss Teboulba Gouvernorat de Monastir

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé "Zouhour II" du titre foncier n°51851 Monastir dont la superficie totale de 88 m² correspondant à un appartement au troisième étage composé de salon, trois chambres cuisine et salle de bain sise à Monastir, cité el bassatine gouvernorat de Monastir

L'appartement correspond à la parcelle n°16 et le propriétaire possède 1308/10000 de part indivise du titre foncier 13938 Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 114.400.000 DT outre les frais de poursuivant.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019S01196VEPA1

**Vente aux enchères publiques d'immeuble**

Une vente aux enchères publiques aura lieu le mercredi 20/11/2019 à partir de 9h du matin au tribunal de première instance de Monastir :

- Le pursuivant : Habib Zhibi, ouvrier, demeurant à Moknin.

- Le débitaur saisi : les Héritiers de Madame faiza Bent Mohamed Hadded qui sont :

• Mazria Hadded, ouvriére, demeurant à l'avenue Abdesslem Trimich à Khniss.

• Mahjoub Hadded, ouvrier, demeurant à l'avenue Abdessalern Trimich à Khniss.

• Henda, ouvriére , demeurant à l'avenue Abdessalem Trimich à Khniss.

• Wassila Hadded, ouvriére , demeurant à l'avenue Abdessalem Trimich à Khniss.

• Faouzi Hadded, ouvrier, demeurant à l'avenue Abdessalem trimich à khniss.

• Mourad, ouvrier , demeurant à l'avenue Abdessalem trimich à khniss.

• Salma Hadded, ouvriére, demeurant à l'avenue Abdessalem trimich à khniss.

• Besma Hadded, ouvriére, demeurant à l'avenue Abdessalem trimich à khniss.

• Houda hadded, ouvriére, demeurant à l'avenue Abdessalem trimich à khniss.

• Latifa Hadded , ouvriére, demeurant à l'avenue Abdessalem trimich à khniss.

• Bahri Hadded, ouvrier, demeurant à l'avenue Abdessalem trimich à khniss.

L'avocat Poursuivant : Maître chtioui Samiha , avocate à la cour de cassation, demeurant à l'avenue Bechir Sfar jemmel.

L'immeuble saisi : La totalité d'un garage ayant une surface de cinquante mètres carrés (50' m2) situé à l'avenue Abdessalem Trimich. Au dessus du garage se trouve un premier étage au cours de construction ne fait pas l'objet de telle saisie et dont la propriété est attribuée à monsieur Bahri Hadded.

La mise à prix : est de Dix huit mille dinars (18.000.000) après une réduction de 40 %.

La visite de l'Immeuble : aura lieu tous les jours de 10h à 16h.

Pour plus de renseignement, contactez le greffe du tribunal de première instance de Monastir où a été déposé le cahier de charge ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant Chtioui Samiha, demeurant à l'avenue Bechir Sfar Jemmel .

2019S01209VEPA1

---

**Vente aux enchères sur saisie immobilière**

**Etude de Maître Bassem Hachicha**

**Avocat à la cour de cassation**

**Avenue Habib Thamer Imm L'Océan Bleu 5ème Etage Sfax**

**Code TVA : A 630.032 PAP000**

La vente aura lieu à la salle des audiences du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 aux enchères publiques le 4/12/2019 à 9 heures.

Partie saisissante :

3) Fathi Kobbi, coiffeur, CIN n°01014080 demeurant à Sfax son domicile cabinet maître Bassem Hachicha Avenue Habib Thameur Immeuble l'océan bleu 5ème étage Sfax.

4) Slim Hachicha, professeur d'enseignement secondaire, CIN n°05333944 demeurant à Sfax son domicile cabinet Maître Bassem Hachicha Avenue Habib Thameur immeuble l'océan bleu 5ème étage Sfax.

Partie saisie :

3) Makrem Boukhris, CIN n°05272281 demeurant à route Gremda km 3.5 Sté immobilière Obergine Sfax.

4) Société Immobilière Obergine, SARL Avenue Majida Boulila immeuble city centre Sfax entant que caution solitaire hypothécaire.

Avocat poursuivant :

Maître Hachicha Bassem, Avocat à la cour de cassation rue Habib Thameur Imm L'océan Bleu 5ème étage Sfax.

Immeuble saisi :

La totalité d'un terrain objet de l'hypothèque dressé par les notaires Sami Sallemi et Abdellatif Krichen le 14/11/2014 par lequel le débiteur a donné à titre de caution un terrain propriété de la société Oberjine sise à route l'Afrane km 4 ceinture Bourguiba direction El Ain limité au Sud et à l'Est par héritiers Habib Jallouli au Nord par Abdelkarim Derbel et à l'Ouest par une rue ces mesures commençant au coin Sud - Est vers l'ouest 29.30m puis vers le sud 19.10 m puis vers l'Est en inclinaison vers le sud 10m (coupeur) puis vers l'Est 24.70 m puis vers le Nord pour arriver au point de départ sachant qu'au limite Sud et Est sont implantés des murs mais aux limites Nord et Ouest il n'y pas des murs un immeuble est édifié sur le terrain composé d'un sous sol préparé comme parking, RDC composé de 05 magasins commerciaux en façade en plus d'une entrée Sud pour la pièce du concierge, le premier et le deuxième étage sont composés chacun de 3 appartements non achevés tout en signalant que 3 magasins ne sont pas occupés.

Mise à prix : (après 40 % de réduction)

Mille trois cent quatre vingt mille dinars (1.380.000,000).

La visite de l'immeuble :

- La visite de l'immeuble se fait aux jours et heures de travail, pour plus d'information vous pouvez contacter soit le greffe du tribunal où se trouve le cahier de charge soit au bureau de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix.

2019X01316VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Ayadi Mohamed**

**Avocat à 7 rue Ali Bech Hamba Sfax**

**MF : 581078/E/A/P/000**

Poursuivant : Sté SOGEM au nom de son représentant juridique SARL, RC n°B118971997 siège social Route Mahdia km 5.5 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ayadi Mohamed 7 rue Ali Bech Hamba Sfax.

Partie saisie : Triki Omar, gérant de Société, CIN 08767176, sise à route Mahdia km 7,5 Sakiet Eddayer Sfax.

Il serait adjugé le lundi 02/12/2019 à 9H devant l'audience des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sfax sise à rue Abou Elkasem Chebbi Sfax la totalité du Terrain sise à route El Mahdia km 14 Sfax sa superficie est de 2520m² planté de quelques oliviers bornée au sud par Garguouri, à l'est piste agricole à l'ouest Triki Omar et au Nord piste agricole et Triki, le terrain est agricole et il est délaissé.

La mise à prix : le prix initial est fixé à vingt milles cent soixante dix dinars (20170.000d).

La visite de l'immeuble : peut être faite tous les jours de 8h du matin à 17h du soir. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposée le cahier des

charges ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Ne pouvant participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consignés le tiers de la mise à prix.

2019X01322VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière suite à une**

**Surenchère d'un sixième de prix**

**(Affaire n°1286)**

**Etude Maître Ayadi Mohamed**

**Avocat à 7 Rue Ali Bech Hamba Sfax**

Il sera procédé à la vente immobilière suite a une surenchère d'un sixième du prix, à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sise au troisième zone 4 rue Ahmed Aloulou prés de la filiale CNSS Sfax le Mercredi 4/12/2019 à 9 heures du matin.

A la demande du surenchérisseur : Mahdi Ben Abdeljalil Ben Ettaib Dammak CIN : 05348851, chauffeur de taxi, sis à la route El Matar (aéroport) km 4,5 Sfax.

La partie poursuivante : Arab Tunisien Bank (ATB) en la personne de son représentant légal, SA sis à 9 rue Hedi Nouira Tunis R.C B167001997 domicile élu Etude chez Arab debt Recovery (ADR) 5 palace Talirane 8ème étage 1002 Tunis - Belvédère Tunisie.

La partie saisie : Iskander Hachicha, CIN 05272568 gérant d'une société demeurant à la route l'aéroport km 11 Sfax, rue 5 Août immeuble carrefour appartenant n°4 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem HarzaLLah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

Adjudicataire : Abir Bent Mohammed Ben Elmekki Ghorbel épouse Ramzi Elchrif CIN : 05368395, sise 3 rue Kesra Borj Elwazir Arianna.

L'immeuble saisi : l'immeuble dénommé "essaada" objet du TF n°58608 Sfax sis à la route de sidi Salem dérivé de la route de Gabès Km8 et à 1 km de cette route Sfax avenue Bachir Khrayef consistant en un terrain d'une contenance de 8904 m² délimité du coté sud par Bornia charmi et Aoui du coté Est par une entrée d'où son entrée et par Arbi Maraaoui, du coté ouset par un ruisseau et du cote nord par une haie en figue de barbare ensuite feu Ali Charmi, le terrain est délaissé il contient quelques palmiers, son entrée est du cote est par une piste qui mène jusqu'à la mer.

Mise à prix : soixante et un mille huit cents cinquante dinars (61.850,000 dt) outre les frais de la première vente soit 2706.858D auquel s'ajoutent les frais de poursuite de cette étape.

La date et lieu de la vente : le 4/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes Immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix, les enchères sont portées par l'Intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01330VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel Avocat**

**Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank) en la personne de son représentant légal, S.A. R.C : B140811997, sise à 24 rue Hédi Karray centre Urbain Nord, domicile élu chez maître Atitallah Adel demeurant à rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Sami Fakhfakh, agriculteur, CIN 01255726 demeurant à 52 avenue 18 Janvier immeuble rawaa appartement n°11 4ème étage Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «rawaa6» objet du titre foncier n°102864 Sfax d'une contenance de 22 m² avec les parts indivises soient 212/10000 appartenant au TF n°50300 Sfax sis à proximité de tombeau de sidi jabla gouvernorat Sfax et précisément au Mezzanine de l'immeuble rawaa composé de 6 étages sis à coté ouest de l'avenue 18 Janvier reliant avenue de martyr et l'avenue Farhat Hached Sfax consistant en un bureau du coté ouest contenant une porte en bois le sol en carrelages le toit en béton de 2,8 mètres de hauteur du coté est se trouve une façade en verre cadré en aluminium contenant un couloir de 2m de largeur, du coté nord il y a une armoire.

L'immeuble est en bon état et il est équipé en électricité.

Mise à prix : (38.500.000dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 9/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud

3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01333VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Atitallah Adel**

**Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque**

**du sud 3ème étage Sfax**

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Abdessalem Trabelsi, CIN n°1334853, demeurant à :

1/ Route Saltnia Km 6 Sfax.

2/ Route Mahdia Km 9 avenue Rached Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisie :

Un terrain clôturé de tous les cotés sis à la route Mahdia Km 9 Sfax d'une contenance de 922m² son entrée du coté nord par une porte en fer forgé contenant une construction en charpente et le sol en ciment d'une superficie de 484 m². Au coin nord ouest existe une construction exploitée comme administration composée de 2 bureaux et une toilette.

Il est délimité du coté sud par une entrée du coté est par une entrée d'où son entrée et du coté ouest et nord par un voisin.

Mise à prix : (330.000.000dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 02/12/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges. :

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01334VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Sami Kotti**

**Avocat à la cour de cassation**

**2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis**

**Tel : 71 784.579/71.800.159**

**Fax : 786.728**

**M.F : 509781N/A/M/000**

Partie poursuivante : - Mohamed Salah Ben Kilani - en tant que syndic de faillite de la société. Les Scieries Modernes - et ce en vertu du jugement n°30080 rendu en date du 15/01/2015 par la chambre commerciale du tribunal de 1ère Instance de Ben Arous complété par l'ordonnance rendu 8/10/2019 qui a énoncé le changement du syndic Mokhtar Haj Issa par monsieur Mohamed Salah Ben Kilani demeurant au 11 rue Belhassen Jrad Ariana.

- Souheil Baccar - en tant que syndic de faillite de la société - Sciage et Grumes - et ce en vertu du jugement n°30081 rendu en date du 15/01/2015 par la chambre commerciale du tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

Partie saisie : La société - Les Scieries Modernes société mise en faillite en vertu du jugement n°30080 rendu en date du 15/01/2015 par la chambre commerciale du tribunal de 1ère instance de Ben Arous - matricule fiscal est 011844/Z/AM/000 ayant son siège à la zone industrielle de Radés route du Bac Ben Arous

La société - Sciage et Grumes société mise en faillite en vertu du jugement n°30081 rendu en date du 15/01/2015 par la chambre commerciale du tribunal de 1ère instance de Ben Arous - matricule fiscal est 26418/L/A/N/000 ayant son siège à la zone industrielle de Radés route du Bac Ben Arous.

Avocat poursuivant : Maître Sami Kotti sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : Immeuble objet du titre foncier n°90414 Ben Arous dénommé - Progrès 1- d'une superficie de 12194 m² représentant la parcelle n°158 du plan de lotissement du titre foncier n°3821 Ben Arous sis à la route du port zone Industrielle Rades Ben Arous (dont 7141 m² revenant à la société - Les Scieries Modernes- et 5053 m² revenant à la société - Sciage et Grumes et qui constitue une parcelle de terrain rectangulaire ouvrant sur la route principale du port et le reste du terrain délimité par des bâtiments limitrophes et contient les bâtiments suivants :

(1) Hangars du coté sud du terrain en construction métallique d'une superficie de 2332 m².

(2) Bloc administratif composé de quatre bureaux et vestiaires en dur en béton armé situés du côté nord du terrain d'une superficie de 175 m².

Ses bâtiments sont délabrés pour défaut d'entretien - le terrain est équipé d'eau et d'électricité.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à la somme de : Trois millions neuf cent soixante huit mille quarante dinars (3.968.040.D000).

Date et lieu de vente :

La vente aura lieu le jeudi 28/11/2019 à 9H à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019403384VEPA1

## Avis aux créanciers

**Avis de cession au tiers**

**SOCIETE HOTEL LES ARCADES**

**Siège social : Avenue des Martyrs Sfax Eljadida**

**Identifiant unique : 45470X**

La chambre de commerce du tribunal de première instance de Sfax 1 a rendu le jugement suivant lors de son audience du 22/10/2019 dans l'affaire n° 222.

La chambre a décidé de retarder l'audience au 31 décembre 2019 et ce pour la cession intégrale de la société "Hôtel les arcades" au tiers, en application des dispositions de l'arrêt rendu par la cour d'appel de Sfax sous le numéro 65769 du 8 mai 2017 et de charger l'administrateur judiciaire, M. Habib Kallel de rédiger un cahier des charges de cession dans un délai de vingt jours à compter de la date de la présente décision et de le déposer au greffe du tribunal et au siège de la société et de transmettre au tribunal les offres d'achats qui lui parviennent au plus tard le 30 décembre 2019, pour être examiné par le tribunal le 31 décembre 2019.

L'administrateur judiciaire publiera cette décision au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en arabe aux frais de la société débitrice, dans les 20 jours à compter de la date de la présente décision et de transmettre une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et à en inscrire au Registre National des Entreprises. Et que l'administrateur judiciaire assiste le débiteur et signe conjointement avec lui tous les actes et décisions prises. Le tribunal notifie à l'administrateur judiciaire l'extrait de la décision.

2019X01327VEPA2

---

**Avis**

**Café restaurant Erayen**

**Adresse : Ain Elatrous Korbos**

**MF : 272028Y**

En vertu de l'ordonnance n°278 rendu par le juge commissaire au tribunal de première instance de Grombalia en date du 21/10/2019, il a été décidé la clôture des travaux de l'administration judiciaire portant sur le café et restaurant dénommé Erayen. Tous intéressés peuvent contacter le mandataire de justice Mr Mokded Zoghlami à son Cabinet sis au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis, tel 71.889.549 fax : 71889.621.

2019403389VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**GAT Investissement**

**Capital social : 22 000 000 Dinars**

**Siège social : N°92-94 Avenue Hédi Chaker, Tunis**

**IU : 539146G**

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Investissement sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 22 novembre 2019 à 16 heures au siège social de la société sis au 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Décision d'Augmentation de capital en numéraire et la suppression du droit préférentiel de la souscription pour la totalité de l'augmentation de capital.

2. Clôture de la souscription avant terme.

3. Modification corrélative de l'article 6 (capital social) et la mise à jour des statuts de la Société.

4. Délégation de pouvoirs des formalités légales et de dépôt

5. Questions diverses.

Tous les documents destinés à l'assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2019T01444SANB3

---

**Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

**SCET - TUNISIE INTERNATIONAL**

**SA au capital de 10.000 D**

**Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad, 1002 Tunis Belvédère**

**IU : 0984183T**

**MF : 0984183TAM000**

**CNSS : 253056-80**

Le liquidateur de SCET-TUNISIE INTERNATIONAL convoque les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 15 Novembre 2019 au siège social sis au 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 Tunis Belvédère, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur

- Constatation de la clôture des travaux de liquidation

- Approbation des comptes définitifs de la société

- Quitus au liquidateurs.

2019T01456SANB3

---

**Cérès Editions - SA Société Anonyme**

**Siège social : 6 Rue Alain Savary - Tunis**

**Identifiant Unique n° 0000219 T**

Messieurs les actionnaires de la Société Cérès Editions sont invités à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le Vendredi Vingt Neuf Novembre 2019 à onze heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription.

2- Augmentation du capital social en numéraire de (265.500) dinars à (279.000) dinars.

3- Changement de la dénomination sociale. 4- Modification des articles 3 et 6 des statuts. 5- Pouvoirs pour les formalités.

Les documents se rapportant à l'Assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2019T01457SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire & l'assembléee générale extraordinaire**

**Societe de Dévéloppement Agricole El Hafsia -SA- « SDA Hafsia »**

**Société anonyme**

**Au capital de 6 205 000 dinars**

**Siege social : km 1 route Menzelbouzelfa - Soliman -**

**IU : 28711X**

Les actionnaires de la Societe de Développement Agricole El Hafsia - SA- « SDA HAFSIA» -SA, sont convoqués à assister aux réunions de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, qui se tiendrons le jeudi 28 novembre 2019 respectivement à 10h00 et à 12h00 à l'immeuble le Dôme les Berges du Lac, rue Lac Léman à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

Assemblée Générale Ordinaire :

1- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration sur les exercices antérieurs.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices antérieurs et approbation des états financiers des dits exercices.

3- Lecture des rapports spéciaux du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats des exercices antérieurs.

6- Nomination des administrateurs.

7- Nomination du commissaire aux comptes.

8- Pouvoirs au vu de dépôt et de publicité.

Assemblée Générale Extraordinaire :

1- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital par voie de compensation avec des créances et en numéraire avec suppression de droit préférentiel de souscription réservé à Meddeb Consulting - SARL « MC».

2- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital par voie de compensation avec des créances et en numéraire avec suppression de droit préférentiel de souscription réservé à MEDDEB CONSULTING - SARL « MC».

3- Approbation de la suppression du droit préférentiel de souscription et la réservation de la totalité du montant de l'augmentation du capital a la Société Meddeb Consulting SARL « MC».

4- Augmentation du Capital par voie de compensation avec les créances et en numéraire avec suppression de droit préférentiel de souscription réservé à Meddeb Consulting - SARL « MC » et la création des nouvelles actions.

5- Modification corrélative des statuts suite à l'augmentation du capital.

6- Pouvoir spécial au président directeur général et son mandataire.

7- Pouvoirs au vu de dépôt et de publicité.

2019R02398SANB3

---

**Convocation de l'AGO**

**Société de travaux Industriels et de Manutention (SOTRIM)**

**SA au capital de 4 610 670 dinars**

**Siège social : 3003 Sfax Route de Gabès Km2**

**Identifiant Unique : 3908 B**

Messieurs les actionnaires de la SOTRIM sont convoqués le dimanche 01/12/2019 à 11 heures au siège social sis à Sfax, Route de Gabès Km 2 à l'assemblée générale ordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2017 et 2018.

- Etude des comptes des exercices 2017 et 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes des exercices 2017 et 2018.

- Approbation des comptes des exercices 2017 et 2018.

- Approbation des conventions et opérations communes mentionnées dans les rapports spéciaux du commissaire aux comptes

- Fixation des jetons de présence aux membres du conseil d'administration

- Affectation des résultats des exercices 2017 et 2018.

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement des membres du conseil d'administration

- Questions diverses.

2019X01321SANB3

---

**Convocation à une assemblée générale ordinaire**

**ESSILOR - SIVO**

**Societe Anonyme**

**capital social : 22.000.000 dinars tunisiens**

**Siege social : Zone Industrielle Poudrière I- 3002, SFAX – (TUNISIE)**

**IU : 1234523D**

**Matricule CNSS : 338588-58**

Les actionnaires de la société ESSILOR-SIVO -SA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire, prévue pour le Lundi 25 Novembre 2019 à 11 heures au siège social de la Société Zone Industrielle la Poudrière 1-3002 Sfax- Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1-Ratification du mode et délais de convocation.

2- Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4-Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

5- Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2018.

6- Approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des société commerciales et relatives à l'exercice 2018.

7- Approbation de la rémunération du directeur général.

8- Quitus aux administrateurs.

9- Pouvoirs pour formalités.

2019X01340SANB3

---

**Convocation à une assemblée générale extraordinaire**

**ESSILOR-SIVO**

**société anonyme**

**Capital social : 22.000.000 dinars tunisiens**

**Siege social : Zone Industrielle Poudrière I,3002,Sfax – (Tunisie)**

**IU : 1234523D**

**Matricule CNSS : 338588 - 58**

Les actionnaires de la société ESSILOR-SIVO - SA sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire, prévue pour le Lundi 25 Novembre 2019 à 13 heures au siège social de la Société Zone Industrielle la Poudrière I- 3002 Sfax-Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et délais de convocation.

2- Augmentation du capital social de la société par incorporation de réserves.

3- Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société.

4- Pouvoirs pour formalités.

2019X01341SANB3

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Polyclinique Chaambi S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 6.650.000 Dinars**

**Siège social : Route Hassi El Frid Km 1 Kasserine**

**I.U : 1217424 D**

**CNSS : 283706-78**

Messieurs les actionnaires de la société «Polyclinique CHAAMBI» sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le dimanche 24/11/2019 à 11h au siège social de la société sis à la Route Hessi Frid Km 1 Kasserine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire 2019.

- Approbation des états financiers et du rapport de gestion du conseil d'administration pour l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

- Quitus aux administrateurs et au directeur général.

- Questions diverses.

2019X01349SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société Polyclinique Chaambi S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 6.650.000 Dinars**

**Siège social : Route Hassi El Frid Km 1 Kasserine**

**I.U : 1217424 D**

**CNSS : 283706-78**

Messieurs les actionnaires de la société «Polyclinique CHAAMBI» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le dimanche 24/11/2019 à 12h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réduction de capital social du 6.650.000 Dinars à 5.825.000 Dinars et ce par l'abandon d'actions souscrites et non libérées.

- Modification des statuts.

- Délégation de pouvoirs au conseil d'administration

- Questions diverses.

2019X01350SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SODEK-SICAR**

**Société anonyme**

**Au capital de 6.236.055,000 dinars**

**Siège social : Avenue Habib Bourguiba - en face de la BCT Kasserine - 1200**

**U.I : 594166X**

Messieurs les actionnaires de la Société Développement Economique de Kasserine (SODEK-SICAR) sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi 22 novembre 2019 à 10h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modalités et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire,

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018,

4. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018

7. Approbation des conventions réglementaires conclues par la société, régies par l'article 200 du (C.S.C)

8. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2019.

Messieurs les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

2019K00078SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon**

**SA au capital de 3900.000 Dinars**

**Siège social : Immeuble la Jarre 8000 Nabeul**

Messieurs les actionnaires de la société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 5 décembre 2019 à 10 heures au siège de la SODICAB à Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Continuité de l'exploitation de la société.

2019N00590SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**du 5/12/2019**

**SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY**

**SA au capital de 4 825 000 Dinars**

**Identifiant Unique N°: 0818400F**

**Siège social : Les Berges du Lac 11-1653 - Tunis**

Les Actionnaires de la société anonyme dite SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY SMU sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 5/12/2019 à 15h au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et examen du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018.

3- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du CSC, au titre de l'exercice 2018.

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6- Quitus aux Administrateurs et au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2018.

7- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2018.

8- Questions diverses.

9- Pouvoirs pour formalités.

2019403382SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Du 5/12/2019**

**SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY**

**SA au capital de 4 825 000 Dinars**

**Identifiant Unique N° : 0818400F**

**Siège social : Les Berges du Lac 2 - 1053 - Tunis**

Les actionnaires de la société anonyme dite SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY SMU sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 5/12/2019 à 16h au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration portant sur le projet de modification et de mise à jour des statuts de la Société.

2. Approbation des modifications des articles 12,18 et 40 des statuts.

3. Approbation des statuts mis à jour pour leur conformité à la loi n°2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

4. Pouvoirs pour formalités.

2019403383SANB3

---

**Convocation**

**Société Intelligence Engineering Systems**

**«IES»**

**SA au capital de 100.000 Dinars**

**Siège social : Cité des Pins Lots 3-5-6 BP 342 Les Berges du Lac 1053**

**Identifiant unique : 1256052M**

Messieurs les actionnaires de la société Intelligence Engineering systems SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 02/12/2019 à 9 heures à Cité des Pins Lots 3-5-6 BP 342 Les Berges du Lac 1053, les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2018

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2018

5. Approbation des conventions couvertes par l'article 200 du code des sociétés

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018

7. Affectation des résultats de l'exercice 2018

8. Fixation des jetons de présence

9. Questions diverses.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social de la Société, à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2019403387SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société WINTECH TUNISIE**

**Société anonyme**

**Au capital de 3 500 000.000dt**

**Siège social : Ain Gharsallah le Krib 6120 Siliana**

**Matricule fiscal : 811479A**

**Registre de commerce : B149522002**

Les actionnaires de la société Wintech Tunisie, sont Invités pour assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 21 novembre 2019, au centre Dorra - Bloc B - 2ème étage 2092- El Manar III - Tunis à 10h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018

4- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtées au 31/12/2018.

5- Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018

7- Fixation des jetons de présence.

8- Pouvoir pour les formalités.

2019403388SANB3

# Autres sociétés

**Avis**

**Société Mutelle Centrale de Services Agricoles et Industriels "ZOUILA" MAHDIA**

En raison de l'absence du quorum à la première assemblée générale ordinaire qui a eu lieu le 22/10/2019 le Président du conseil d'Administration de la Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles et Industriels «Zouila» a l'honneur d'Informer tous les adhérents que la deuxième assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2017/2018 aura lieu le mardi 19 Novembre 2019 à partir de 10 h du matin à la salle «Skifa» Avenue 14 janvier à Mahdia, et ce, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017-2018.

2- Approbation des rapports st des états financiers.

3- Quitus aux membres du conseil d'administration.

4- Révision du statut de la société.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- Divers sujets.

N-B :

1- Chaque adhérent peut prendre lecture des PV du conseil d'administration et des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes, et ce au siège de la société, huit jours avant le déroulement de l'assemblée générale.

2- Les adhérents empêchés d'assister peuvent donner un mandat certifié de les représenter à l'Assemblée générale extraordinaire. Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandant ou un de ses ayants - droits majeurs ou ses ascendants ou un allié.

2019S01206SODB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Avis**

Les héritiers de Najib Ibrahim annoncent qu'ils possèdent un terrain d'une superficie de 1042 m² et une maison sise route de Gremda Km 7 Sfax son titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au tribunal de première instance de Sfax dans un délai de 70 jours passé ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X01315DIVD2

---

**Perte d'un titre de propriété**

M. Mohamed Ben Salah Hssine annonce que le document du titre de propriété numéro 02/20232 objet du titre foncier numéro 98275 de son local d'habitation situé à la route de l'Aéroport km2, impasse EI Arbi Sfax est perdu et, désire extraire une deuxième copie originale.

Par conséquence, toute personne ayant une action doit la présenter au tribunal de première instance de Sfax au cours de soixante dix jours à compter de la date d'émission.

2019X01317DIVD2

---

**Perte**

Mr Houas Ahmed CIN n°01333710 déclare que ses titres de propriété le 1er acte notarié daté du 20/12/2019 le 2ème donation dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Chaieb Hedhemi, il a égaré les deux titres de propriété, et entend extraire deux copies qui tiendront lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente au tribunal de première instance de Sfax ou à l'étude de maître Hechmi Chaabouni à Mahrès, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 70 jours à partir de l'apparition de la présente annonce.

2019X01318DIVD2

---

**Perte de deux contrats de partage**

Maître Nissaf Abderrahmen annonce au public que Ali Bettoumia a perdu deux contrats de partage rédigés par maître Jamel Mallouli et Wadie Makni, le premier le 02/6/2004 et enregistré le 16/6/2004 et le deuxième le 7/5/2014 et enregistré le 4/6/2014. Les oppositions devront être déposées au prés de son bureau sis à avenue Aboulkacem Echebbi immeuble ellyssa centre Sfax.

2019X01323DIVD2

---

**Avis**

Mme Zbaida Daoud annonce qu'elle possède en commun avec les héritiers de son mari Mohamed Daoud une maison composée d'une chambre et d'une Maksoura et un puit situé route Kayid Mhamed km 02 Sfax leur titre de propriété a disparu ils veulent avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Houda Ksibi rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X01329DIVD2

**Avis**

Monsieur Belhasen Grati annonce qu'il possède un terrain d'une superficie 4206 m² sis route de Gremda km 16 Sfax.

Son titre de propriété a disparu et il désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X01336DIVD2

---

**Avis**

Monsieur Belhasen Grati annonce qu'il possède un terrain d'une superficie 7697.80 m² sis route de Gremda km 17 Sfax.

Son titre de propriété a disparu et il désire se faire délivrer une 2ème copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X01337DIVD2

---

**Perte de titre de propriété**

Monsieur Chiheb Hamza titulaire de la CIN n°03956455 du 24/5/2004 déclare qu'il a perdu trois titres de propriété numéro 03/10311, 03/10312 et 03/20983 au nom de Monsieur Mohamed Ben Mustapha Hamza.

Ceci a été annoncé dans les journaux le Quotidien et El Chourouk du 29/10/2019.

2019I00122DIVD2